

# Réunion CSP enseignement de spécialité LLCE

## niveau terminale

### 11 mars 2019 10h-12h30

L'ADEAF a été invitée par le Conseil supérieur des programmes dans le cadre des audiences sur les projets de programme pour la classe terminale du lycée général et technologique.

Ont participé à la réunion :

CSP : David Bauduin, secrétaire général du Conseil supérieur des programmes, Madame Lombardi, en charge du suivi des groupes langues

Membres des groupes de travail sur les programmes de l'enseignement de spécialité LV : Antonella Durand, IG d'italien, Estelle Zunino, co-pilote universitaire italien, Bénédicte Abraham IG d'allemand, Claire Charlot co-pilote universitaire anglais, Dolores Beauvallet, co-pilote universitaire espagnol

ADEAF : Thérèse Clerc, présidente et Marion Gaudy, secrétaire

APLV : Françoise Du, présidente et Jean-Louis Breton, secrétaire général

Organisations syndicales : SNES Georges Thai , SNALC Cécile Diener, SGEN-CFDT Claire-Myriam Martan

M. Bauduin a donné en introduction quelques éléments du calendrier :

- l'examen et le vote pour les programmes auront lieu du 15 mai au 7 juin;
- les projets de programme seront mis en ligne au fur et à mesure des aménagements.

L'objectif de la réunion est de présenter les projets de programme de l'enseignement de spécialité LLCE pour la classe de terminale. Les programmes du tronc commun de seconde ainsi que ceux de l'enseignement de spécialité LLCE de 1ère ont été publiés le 22 janvier dernier.

## Présentation des projets de programme

Mme Antonella Durand, IG d'italien, a remercié pour l'ensemble des langues les enseignants des groupes de travail. Après l'élaboration des programmes de première, tous sont restés pour les programmes de terminale, il y a donc une vraie continuité.

Les remontées lors de la consultation sur les programmes de 1ère ont été très utiles et ont permis d'harmoniser les programmes entre les différentes langues, notamment en ce qui concerne les oeuvres complètes. Le programme comportant deux oeuvres sera renouvelé tous les 2 ans. La note de service pour les oeuvres de 1ère n'est pas encore publiée.

Les programmes ont des objectifs méthodologiques communs énoncés dans le préambule commun des programmes de 1ère.

La liberté pédagogique des enseignants a été soulignée. Les tableaux publiés en annexe déclinant les thématiques et les axes sont des possibilités et non des injonctions.

Les thématiques et axes d'études sont assortis d'un descriptif problématisant pour aider et accompagner l'enseignant.

L'élaboration du dossier personnel de l'élève se poursuit en terminale.

## Allemand

Tous les aspects de l'aire germanophone sont pris en considération. On encourage l'utilisation de supports variés : poésie, cinéma, chanson, tous les types de discours...

Il y a une mise en perspective suggérée avec des auteurs d'autres aires géographiques (cf se référer aux annexes comme pistes possibles).

Les 3 thématiques , à dimension sociale et culturelle, :

1) Voyages : circulation des hommes et de idées :

axe 1 : voyages de découvertes et d'exploration

axe 2: exil et (im)migration

2) Formes et fondement des liens sociaux dans l'espace germanophone

axe 1: organisation des liens sociaux

axe 2 : socialisation et sociabilité : espaces et enjeux

axe 3: les liens sociaux en mutation

3) l'espace germanophone et ses mythologies :

axe 1 : nature source de mythes

axe 2 : relectures des mythologies

axe 3 : mythes historiques fondateurs : figures et symboles

Les contenus sont à la fois littéraires et civilisationnels.

Les références sont riches et variées : classiques (pour les futurs étudiants germanistes) mais aussi contemporaines, voire distrayantes et plus faciles à appréhender (Birgit Vanderbeke, petits polars...)

Le but est de susciter chez les élèves le goût de lire, une curiosité pour l'espace germanophone.

## Anglais

Les 3 thématiques :

1) art et débat d'idées

2) expression et construction de soi

3) voyages, territoires, frontières

## Espagnol

La plupart des élèves seront d'anciens élèves de LV2. L'importance de l'horaire permettra une montée en puissance.

Les 3 thématiques :

- 1) représentation culturelle entre imaginaire et réalité
- 2) domination et insoumission
- 3) perspectives et créations d'aujourd'hui

## Italien

Les 3 thématiques :

- 1) voyages(s)
- 2) l'art du contraste
- 3) laboratorio italiano...

## Principaux points abordés dans la discussion

Les réponses des membres des groupes de travail sont en bleu

- Les thématiques

L'ADEAF regrette qu'il n'y ait pas de gradation de la difficulté des thématiques sur l'ensemble du cycle terminal en allemand. La thématique de première "Représentations et expression de la mémoire" est trop ardue pour cette classe.

Les thématiques auraient pu être mieux harmonisées entre les langues. Ainsi, "pouvoir contre-pouvoir" est étudié selon les langues soit en 1ère soit en terminale.

Il y a eu la volonté de trouver des thématiques communes entre les langues vivantes mais cela n'a pas tout à fait été possible.

Il y a eu la volonté de choisir 2 thématiques un peu moins difficiles pour la classe de 1ère.

Les thématiques ont une cohérence avec les axes du tronc commun.

Pour l'allemand, il y a eu prise en compte des retours faits lors des entretiens. l'engagement des professeurs qui font les programmes est rappelé. Ce sont de « beaux » programmes, stimulants, pour créer des vocations à devenir enseignants.

- La problématisation des contenus

L'APLV demande que les enseignants soient aidés à problématiser en construisant sur des questions plutôt que sur du savoir.

Des ressources d'accompagnement donneront des pistes et permettront de problématiser davantage mais il n'y a pas de liste définie de problématiques : ce serait limitatif.

Des groupes sont constitués pour élaborer des ressources.

#### - L'évaluation

L'évaluation aura aussi une incidence sur le traitement des programmes. Se pose également la question de l'évaluation de la spécialité qui va être abandonnée en fin de première.

Les groupes de travail ont fait des propositions pour l'évaluation. Toutes les propositions ont été finalisées en parallèle des programmes. Les arbitrages n'ont pas encore été rendus. Ces propositions ne peuvent donc pas être présentées. Le prochain CSE aura lieu fin mars et devrait aborder les textes relatifs aux modalités d'évaluation.

Quelle prise en compte des oeuvres choisies par l'enseignant ?

Peut-être dans le dossier personnel de l'élève. Pour ceux qui garderont l'enseignement de spécialité en terminale, l'évaluation sera faite par le professeur qui fait le cours.

#### - Le grand oral

Une partie de l'épreuve en langue vivante est souhaitée (par l'APLV et le SGEN).

Par ailleurs, comment motiver les élèves après l'épreuve écrite de la spécialité LLCE alors que la langue n'est pas évaluée au grand oral ?

Le grand oral doit prendre appui sur les 2 spécialités : tous les membres du jury doivent comprendre de quoi il est question.

Le grand oral doit rendre compte de la formation intellectuelle reçue. L'élève ne s'exprimera pas en langue étrangère, mais on sera dans la médiation.

#### - Prises de position sur l'enseignement de spécialité LLCE

L'APLV dénonce une inégalité de traitement entre les langues puisque seules 4 langues vivantes étrangères peuvent être enseignées en spécialité alors que les langues régionales peuvent désormais l'être (avec des programmes qui devront être élaborés en un mois et demi !)

Il y aura consultation sur ces programmes en langue vivantes régionales.

Pour les autres langues, le choix s'est fait sur les 4 langues les plus enseignées.

L'implantation des spécialités restreindra le choix des langues.

La LLCE a plus suivi une implantation de la LVA que la LELE. Au départ, cela a été la même chose pour la LELE, prédominante en anglais, puis petit à petit il y a eu un élargissement à d'autres langues.

Les classes euro et les classes internationales restent.

L'ADEAF exprime un sentiment d'amertume car l'enseignement de spécialité ne concernera que peu d'élèves germanistes et regrette que la solution de la spécialité à deux langues n'ait pas été retenue avec un partage horaire et une adaptation des programmes pour éviter un trop grand déséquilibre entre les langues et promouvoir une culture du plurilinguisme.

Cette évolution sera à envisager quand un premier constat du choix des élèves aura été fait !

**Points notés par M. Bauduin** en fin de séance :

- problématisation des thématiques et des axes : entre précision et liberté pédagogique
- décentrement : culture du plurilinguisme dans une démarche européenne

### **Bilan**

Sans préjuger de l'impact de nos interventions et de la prise en compte de nos remarques, , il est positif que l'ADEAF ait été invitée à ce premier point d'étape dans le processus d'élaboration des programmes de la spécialité LLCE de terminale. C'est un progrès par rapport au programme de première pour lequel nous avons été entendus tardivement (rencontre avec la DGESCO avant publication au B.O.).